



Refus d'un bien immobilier après succession

Par **joliecassandra**, le **12/10/2014** à **20:04**

Bonjour, J'aimerais savoir combien de temps prend une procédure dans le cas d'un blocage de vente d'un bien en indivision , dans le cas où l'un des héritiers demande la suspension de l'indivision. Cas d'un frère qui serait avantagé dans la succession par mon père sur un bien immobilier et dans le cas où je bloquerais la vente.
cordialement

Par **Aftherall**, le **13/10/2014** à **10:29**

Bonjour,
On ne peut quantifier la durée d'un procès.
Mais en cas de contentieux visant à obtenir le partage forcé d'une indivision devant le juge, il n'est pas rare que la procédure dure 2 ans...